



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 avril 2024

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- convocation des membres du Conseil le 04 avril 2024 ;
- publication sur le site internet de la Commune de l'ordre du jour et de la convocation le 04 avril 2024 ;
- affichage en Mairie de l'ordre du jour et de la convocation le 04 avril 2024 ;
- affichage dans le village de l'ordre du jour et de la convocation 04 avril 2024 ;
- publication par voie de presse dans les quotidiens régionaux et locaux :
 - Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)
 - L'Alsace.

Le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19 heures par M. Olivier SOHLER, Maire, en présence de MM. Philippe SCHEIBLING, Bruno GLOCK, Adjoints au Maire, Mmes Régine DIETRICH, Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointes au Maire, MM. Serge MATHIS, Yves SCHNELL, Michel CORBIN, Conseillers Municipaux Délégués ; Mmes Anne RIFF, Christelle HIRSCHMANN, Nadine VOLK, Estelle SCHUHLER, Conseillères Municipales ; MM. Hubert GUIOT, Dominique WAEGELL, Gérald DILLENSEGER, Hervé DISTEL, Conseillers Municipaux.

M. Guy ENGEL, Conseiller Municipal, Mmes Stéphanie HUSSER, Anne RINIÉ, Clémentine JEHL, Delphine BIEHLER, Laurence PALMER, Conseillères Municipales, sont absents et excusés.

Mme Karine VOGELEISEN, Conseillère Municipale est absente.

M. Guy ENGEL, Conseiller Municipal, a donné procuration à M. Dominique WAEGELL, Conseiller Municipal.

Mme Stéphanie HUSSER, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Olivier SOHLER, Maire.

Mme Anne RINIÉ, Conseillère Municipale, a donné procuration à M. Yves SCHNELL, Conseiller Municipal Délégué.

Mme Clémentine JEHL, Conseillère Municipale, a donné procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire.

Mme Delphine BIEHLER, Conseillère Municipale, a donné procuration à Mme Estelle SCHUHLER, Conseillère Municipale.

Mme Laurence PALMER, Conseillère Municipale a donné procuration à Mme Régine DIETRICH, Adjointe au Maire.

Membres en exercice : 23 Présents : 16 Absents et excusés : 6 Absent : 1 Procurations : 6

Vu les articles L.2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité, M. Michel CORBIN, Conseiller Municipal, secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant pour la séance N° 35 du mandat 2020-2026 :

- 1. Approbation du procès-verbal**
 - A. Séance du 27 février 2024
 - B. Séance du 14 mars 2024
- 2. ADMINISTRATION GENERALE**
 - A. Désignation de représentants de la Commune amenés à siéger dans divers organismes
 1. Désignation de représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration du CCAS
 2. Établissement Public Foncier d'Alsace
 - B. Service de Gestion Comptable - Convention de recouvrement des produits locaux
 - C. Gestion du personnel – Modification du tableau des effectifs
- 3. CHASSE**

Désignation d'un estimateur des dégâts de gibiers autre que "noir"
- 4. FINANCES**
 - A. Budget général de la Commune – Exercice 2023
 - 1) Compte de Gestion 2023
 - 2) Compte Administratif 2023
 - 3) Bilan des acquisitions et cessions 2023
 - 4) Affectation du résultat de fonctionnement 2023
 - B. Budget général de la Commune – Exercice 2024
 - 1) Programme des investissements 2024
 - 2) Subventions et participations diverses 2024
 - a. État des subventions 2024
 - b. Convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions communales
 1. Maison des Jeunes et de la Culture
 2. École de Musique
 - 3) Taxes directes locales – Produits et taux d'imposition 2024
 - 4) Budget primitif 2024
- 5. DOMAINE**

Acquisition d'une parcelle propriété de l'Association Foncière
- 6. DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE**
- 7. COMMUNICATIONS**
- 8. VŒUX – DIVERS**

DECISIONS

1. Approbation du procès-verbal	
A. Séance du 27 février 2024	Adopté à l'unanimité
B. Séance du 14 mars 2024	Adopté à l'unanimité 2 Abstentions

2. ADMINISTRATION GENERALE	
A. Désignation de représentants de la Commune amenés à siéger dans divers organismes 1. Désignation de représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration du CCAS	Adopté à l'unanimité
A. Désignation de représentants de la Commune amenés à siéger dans divers organismes 2. Établissement Foncier d'Alsace	Adopté à l'unanimité
B. Service de Gestion Comptable - Convention de recouvrement des produits locaux	Adopté à l'unanimité
C. Gestion du personnel – Modification du tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité

3. CHASSE	
Désignation d'un estimateur des dégâts de gibiers autre que "noir"	Adopté à l'unanimité

4. FINANCES	
A. Budget général de la Commune – Exercice 2023 1) Compte de Gestion 2023	Adopté à l'unanimité
A. Budget général de la Commune – Exercice 2023 2) Compte Administratif 2023	Adopté à l'unanimité
A. Budget général de la Commune – Exercice 2023 3) Bilan des acquisitions et cessions 2023	Adopté à l'unanimité
A. Budget général de la Commune – Exercice 2023 4) Affectation du résultat de fonctionnement 2023	Adopté à l'unanimité
B. Budget général de la Commune – Exercice 2024 1) Programme des investissements 2024	Adopté à l'unanimité
B. Budget général de la Commune – Exercice 2024 2) Subventions et participations diverses 2024 a. État des subventions 2024	Adopté à l'unanimité
B. Budget général de la Commune – Exercice 2024 2) Subventions et participations diverses 2024 b. Convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions communales 1. Maison des Jeunes et de la Culture	Adopté à l'unanimité
B. Budget général de la Commune – Exercice 2024 2) Subventions et participations diverses 2024 b. Convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions communales 2. École de Musique	Adopté à l'unanimité
B. Budget général de la Commune – Exercice 2024 3) Taxes directes locales – Produits et taux d'imposition 2024	Adopté à l'unanimité 1 Abstention
B. Budget général de la Commune – Exercice 2024 4) Budget primitif 2024	Adopté à l'unanimité

5. DOMAINE	
Acquisition d'une parcelle propriété de l'Association Foncière	Adopté à l'unanimité

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE	Acté
--	------

DCM-2024-04-1A

1. Approbation du procès-verbal

A. Séance du 27 février 2024

M. Michel CORBIN, Conseiller Municipal Délégué, indique que son intervention figurant en page 11 du projet de procès-verbal, visait à demander si la réalisation des travaux pouvait être adaptée au niveau des aides effectivement perçues.

Entrée de Mme Karine VOGELEISEN, Conseillère Municipale.

Outre ces modifications validées à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 27 février 2024 préalablement diffusé est **approuvé à l'UNANIMITE des membres présents lors de la séance.**

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-1B

1. Approbation du procès-verbal

B. Séance 14 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2024 préalablement diffusé est approuvé à l'UNANIMITE des membres présents lors de la séance.

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué				X
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale				X
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérard	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-2A1

2. ADMINISTRATION GENERALE

A. Désignation de représentants de la Commune amenés à siéger dans divers organismes

1. Désignation de représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Faisant suite au décès de M. Jean-Philippe HIHN et à la démission de Mme Stéphanie HUSSER du Conseil d'Administration du CCAS, il appartient au Conseil Municipal de désigner 2 nouveaux membres amenés à siéger au sein dudit Conseil d'établissement.

Conformément aux dispositions règlementaires issues du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé au vote par bulletin secret.

Le Maire précise que le CCAS qu'il préside est en outre administré par 6 autres élus issus du Conseil Municipal en complément de 6 citoyens. Il propose les candidatures de Mme Anne RIFF, Conseillère Municipale, et de M. Yves SCHNELL, Conseiller Municipal Délégué, afin de procéder au remplacement des deux élus précités en introduction du rapport.

Mme Gwennaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal d'une consigne reçue par procuration, lui demandant de voter pour la candidature de Mme Anne RIFF et elle-même.

A la demande du Maire de préciser si elle est candidate à l'un des deux postes à pourvoir, Mme RUHLMANN précise qu'elle ne se portait pas candidate.

Aucun autre membre du Conseil Municipal ne se porte candidat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE comme membre du Conseil d'Administration du CCAS
- Mme Anne RIFF
- M. Yves SCHNELL

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Madame Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal de la prochaine date de réunion du Conseil d'Administration du CCAS fixée au 24 avril à 18h30.

DCM-2024-04-2A2

2. ADMINISTRATION GENERALE

A. Désignation de représentants de la Commune amenés à siéger dans divers organismes

2. Établissement Public Foncier d'Alsace

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Faisant suite au décès de M. Jean-Philippe HIHN, délégué, désigné par le Conseil Municipal le 23 mai 2020 au sein de l'Établissement Public Foncier, le Conseil est amené à désigner un nouveau délégué suppléant de M. Olivier SOHLER, titulaire.

Rappel :

L'EPF soutient les collectivités locales volontaires dans leurs politiques et maîtrises foncières, en achetant des terrains ou des bâtiments nécessaires à leurs actions ou opérations d'aménagements, qu'il porte, gère et rétrocède à la collectivité lorsqu'elle est prête à lancer son projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE Mme Régine DIETRICH, 1^{ère} Adjointe, en qualité de Déléguée suppléante, aucun autre membre du Conseil Municipal, ne se portant candidat.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérard	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Mme Régine DIETRICH remercie ses collègues.

DCM-2024-04-2B

2. ADMINISTRATION GENERALE

B. Service de Gestion Comptable - Convention de recouvrement des produits locaux

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Afin d'encadrer et améliorer les procédures de recouvrement pour la Commune de Scherwiller, la Trésorerie propose la signature d'une convention entre le Service de Gestion Comptable et la Commune.

Ladite convention indique les points de vigilance et les engagements de chacun pour tendre à la réalisation des objectifs précités.

Il est proposé au Conseil

D'AUTORISER le Maire à signer ladite convention.

Le Maire précise que la convention étant nominative, y est mentionné M. Jean-Pierre LECUIVRE, successeur de Mme Bernadette REICHERT, qui a fait valoir ses droits à la retraite il y a environ 1 an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISER le Maire à signer ladite convention

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Gwenaëlle RUHLMANN	X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-2C

2. ADMINISTRATION GENERALE

C. Gestion du personnel

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Vu le tableau des effectifs actuel arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 28 novembre 2023 ;

Vu la nécessité de réactualisation dudit tableau comme ci-après suite à concours, avancement, mutation :

28.11.2023					
Dénomination	Nombre	Quotité d'emploi	Pourvu à ce jour	Création	Demande de suppression en cours auprès du CST(*)
FILIERE TECHNIQUE					
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	TC	N		
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	TC	N		
Technicien	1	TC	O		
Agent de maîtrise principal	1	TC	N		X
Agent de maîtrise	2	TC	N		X (1 poste)
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	TC	O	Création d'un poste à TC à compter du 01/05/2024	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	TC	3 O	Création d'un poste à TC à compter du 01/05/2024	
Adjoint technique territorial	4	TC	3 O 1 N		
Adjoint technique territorial	1	28/35 ^{ème}	O		
Adjoint technique territorial	1	10/35 ^{ème}	O		
Adjoint technique territorial	1	18/35 ^{ème}	N		X

FILIERE SOCIALE					
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	2	TC	1 O 1 N		X
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	27/35 ^{ème}	O		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	24/35 ^{ème}	N		X
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	TC	O		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	24 /35 ^{ème}	O		
FILIERE ADMINISTRATIVE					
DGS-Emploi fonctionnel	1	TC	O		
Attaché principal	1	TC	O		
Attaché	1	TC	N		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	2	TC	O		
Rédacteur	1	TC	N		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2	TC	O	Création d'un poste à TC à compter du 01/05/2024	
Adjoint administratif	2	TC	1 O		X

(* les suppressions de poste seront soumises au Conseil après avis du Comité Social Territorial

Il est proposé au Conseil :

D'APPROUVER le tableau des effectifs modifié en terme de créations de poste comme proposé ci-dessus ;

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2024 de la Commune.

Entrée de Mme Clémentine JEHL, Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le tableau des effectifs modifié en terme de créations de poste comme proposé ci-dessus ;

DECIDE D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget 2024 de la Commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-3

3. FORET – CHASSE

Période de location des chasses communales 2024 – 2033

Désignation d'un estimateur des dégâts de gibiers

Rapporteurs : M. Olivier SOHLER, Maire

M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire

Vu l'article R. 429-8 du Code de l'Environnement, qui impose aux collectivités de nommer, après accord du locataire de chasse, un estimateur chargé d'évaluer les dégâts causés aux cultures par le gibier autre que le sanglier ;

Vu le cahier des charges type des chasses communales pour la période 2024-2033 et notamment son article 31 ;

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un estimateur de dégâts de gibier autre que sanglier sur le territoire communal ;

Considérant la nomination de Monsieur Clément KOESSLER, domicilié 13 rue de la Mairie à 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL, par délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2015 ;

Entendu les explications données par Monsieur le Maire ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER la nomination de Monsieur Clément KOESSLER, domicilié 13 rue de la Mairie à 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL, en qualité d'estimateur des dégâts causés aux cultures par le gibier autre que le sanglier sur le territoire communal de Scherwiller ;

DE PRENDRE ACTE que cette nomination vaut pour l'ensemble des lots de chasse communaux et pour la période de chasse 2024-2033 ;

DE PRENDRE ACTE que cette désignation formelle relève d'un arrêté municipal à intervenir.

M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, précise que la demande concerne un renouvellement d'une mission déjà assurée au cours de la période de location des chasses communales précédente. L'estimateur sera payé selon les estimations effectivement réalisées. À la demande du Maire, M. GLOCK précise que lors de la dernière période, une seule estimation avait été engagée sur des dégâts de gibiers autres que sangliers mais elle a finalement avorté faute de dégâts réels.

A la question de Mme Christelle HIRSCHMANN, Conseillère Municipale, demandant l'activité professionnelle du candidat, M. Bruno GLOCK précise qu'il exerce la profession d'agriculteur et assure des missions d'expertises pour un groupe d'assurance.

À M. Gérald DILLESEGER, Conseiller Municipal, demandant le nombre de communes pour lesquelles il assure la fonction d'estimateur, M. Bruno GLOCK indique qu'il est engagé auprès de SCHERWILLER et d'une autre commune dans le Haut-Rhin. Il précise que peu de personnes sont en mesure d'assurer cette mission d'expert reconnu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nomination de Monsieur Clément KOESSLER, domicilié 13 rue de la Mairie à 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL, en qualité d'estimateur des dégâts causés aux cultures par le gibier autre que le sanglier sur le territoire communal de Scherwiller ;

PREND ACTE que cette nomination vaut pour l'ensemble des lots de chasse communaux et pour la période de chasse 2024-2033 ;

PREND ACTE que cette désignation formelle relève d'un arrêté municipal à intervenir.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4A-1

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2023

1. Compte de Gestion 2023

Budget communal

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

La Commission des Finances ayant étudié les différents dossiers, il est demandé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le Compte de Gestion 2023 arrêté comme ci-dessous.

Les écritures du Compte de Gestion tenu par le comptable public coïncident en tous points avec celles retracées dans le Compte Administratif.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice	2 121 954,67	2 900 388,68	+ 778 434,01
Excédent antérieur reporté		2 132 305,32	+ 2 132 305,32
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 121 954,67	5 032 694,00	+ 2 910 739,33

INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice	663 648,49	552 511,61	- 111 136,88
Excédent antérieur reporté		93 687,99	+ 93 687,99
TOTAL INVESTISSEMENT	663 648,49	646 199,60	- 17 448,89
EXCEDENT GLOBAL	2 785 603,16	5 678 893,60	+ 2 893 290,44

Le Maire rappelle qu'une Commission des Finances a été convoquée sous forme de Commissions réunies pour permettre à l'ensemble des élus d'avoir les explications concernant les Comptes de Gestion et Administratif 2023 ainsi que l'ensemble des éléments relatifs au budget 2024.

Il indique d'ailleurs que cela permet à chaque élu intéressé d'avoir une vision éclairée des comptes en prévision de la séance du Conseil Municipal dédiée.

L'ensemble des lignes ayant été examiné à cette occasion, le Maire revient sur les principaux éléments du Compte de Gestion en apportant des explications complémentaires quant au détail des dépenses et des recettes.

Mme Karine VOGELISEN, Conseillère Municipale, s'interroge quant à l'importance du budget alloué pour 2024 à l'entretien et la réparation de voirie alors que cette ligne fait apparaître une baisse des dépenses en 2023.

M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, précise que certains appels d'offres prévus risquent potentiellement d'engager des sommes plus importantes que l'an dernier. Cette prévision est intégrée au projet de budget.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire, ajoute que certains travaux comme le gravillonnage n'ont pas été réalisés l'an dernier mais seraient à concrétiser cette année.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023 arrêté comme ci-dessus.

Les écritures du Compte de Gestion tenu par le comptable public coïncident en tous points avec celles retracées dans le Compte Administratif.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		

HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4A-2

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2023

2. Compte Administratif 2023

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Les Commissions réunies ayant étudié les différents dossiers, il est demandé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER le Compte Administratif 2023 arrêté comme ci-dessous.

Les écritures du Compte de Gestion tenu par le comptable public coïncident en tous points avec celles retracées dans le Compte Administratif.

	DEPENSES	RÉCETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT			
Résultat de l'exercice	2 121 954,67	2 900 388,68	+ 778 434,01
Excédent antérieur reporté		2 132 305,32	+ 2 132 305,32
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 121 954,67	5 032 694,00	+ 2 910 739,33
INVESTISSEMENT			
Résultat de l'exercice	663 648,49	552 511,61	- 111 136,88
Excédent antérieur reporté		93 687,99	+ 93 687,99
TOTAL INVESTISSEMENT	663 648,49	646 199,60	- 17 448,89
EXCEDENT GLOBAL	2 785 603,16	5 678 893,60	+ 2 893 290,44

Total Restes à réaliser / engagements	84 048,12	281 424,74	+ 197 376,62
Situation fin 2023	2 869 651,28	5 960 318,34	+ 3 090 067,06

Pour mémoire :

TOTAL INVESTISSEMENT	663 648,49	646 199,60	- 17 448,89
Total Restes à réaliser / engagements	84 048,12	281 424,74	+ 197 376,62
TOTAL INVESTISSEMENT avec RAR	747 696,61	927 624,34	+ 179 927,73
Situation fin 2023	2 869 651,28	5 960 318,34	+ 3 090 667,06

Le Maire ayant quitté la salle, Mme Régine DIETRICH, Adjointe au Maire, soumet au vote le Compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE le Compte Administratif 2023 arrêté comme ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire				
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER			
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Le Maire est rappelé en séance

DCM-2024-04-4A-3

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2023

3. Bilan des acquisitions et cessions 2023

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Conformément à la réglementation en vigueur dans les Communes de plus de 2 000 habitants, il est proposé au Conseil de prendre connaissance du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2023.

Les acquisitions et cessions à prendre en compte sont celles effectuées pendant l'exercice budgétaire 2023, retracé par le Compte Administratif :

1.- VENTE DE TERRAINS/IMMEUBLES

Acquéreurs	Références cadastrales Lieu dit/ adresse Superficie	Montant de la vente	Date de Délibération	Date de l'acte
	NEANT			

2. - ACQUISITIONS DE TERRAINS

Vendeurs	Références cadastrales Lieu dit/ adresse Superficie	Montant de la vente	Date de Délibération	Date de l'acte
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) 3, rue Gustave Adolphe Hirn 67000 STRASBOURG	Coût d'acquisition terrains BINN suite convention de portage 4 ^{ère} année /7 années	113 001,30 €	20/01/2015 30/06/2020	Convention de portage foncier du 06/02/2015 et avenant n°1 du 27/10/2020
Consorts ZIPPER 24 Rue de la Gare 67750 Scherwiller	Acquisition terrain BINN Rue de la Gare Section n° 9 Parcelle n° 173 de 11,38 ares	34.140,00 - €	04/04/2023 19/09/2023	16/10/2023
CARL Vincent Jean et EDEL Anita Émilie 7 rue Chopin 67750 Scherwiller	Acquisition terrain Bergstrasse Section n° 25 Parcelle n° 175 de 10,89 ares	13.068,00 €	25/07/2023	02/11/2023
SCI MEYER- RAMSTEIN 12 rue de la Mairie 67750 Scherwiller	Acquisition terrain emprise giratoire Rue de Dambach Section 28 parcelle n° 455/198 - BINN de 0,69 are Section 28 parcelle n° 453/197 - BINN de 0,66 are Section 28 parcelle n° 451/196 - Rue de Dambach de 0,34 are Section 28 parcelle n° 457/200 - Lerchenbuehl	2.460,00 €	19/09/2023	10/10/2023

	<p>de 0,65 are Section 28 parcelle n° 462/201 – Lerchenbuehl</p> <p>Acquisition terrain emprise giratoire Rue du Riesling de 0,04 are Section 28 parcelle n° 449/195 - Rue de Dambach de 1,50 are Section 28 parcelle n° 460/327 - BINN de 0,04 are Section 28 parcelle n° 447/194 - BINN de 0,16 are Section 28 parcelle n° 458/200 – Lerchenbuehl de 0,69 are Section 28 parcelle n° 463/201 – Lerchenbuehl de 0,15 are Soit un total de 4,92 ares</p>			
--	--	--	--	--

3. - ACQUISITIONS D' IMMEUBLES

Vendeurs	Objet	Montant de l'annuité/ Montant de la vente	Date de Délibération	Date de l'acte
	NEANT			

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance :

APPROUVE le bilan tel que présenté et retracé dans le Compte Administratif 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		

CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4A-4

4. FINANCES

A. BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE – Exercice 2023

4. Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Il est demandé au Conseil :

D’AFFECTER le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

N° Progr.	Intitulé	B.P. 2023	DMI/2023	TOTAL	1068
1606	Ancienne Chapelle Alumnat	10.000, -		10.000, -	./.
16095	Réserves Foncières	55.000, -		55.000, -	./.
17031	Rue Ste Odile 2017	4.000, -		4.000, -	./.
17095	Réserves foncières 2017	10.000, -		10.000, -	4.614,20
2011	BINN – portage foncier (2020-2026)	120.000, -		120.000, -	113.001,30
20031	Route des Romains T2/Rue du Taennelkreuz	./.		./.	-1.950,55
2103	Voirie-Réseaux 2021		22.492,96	22.492,96	8.460, -
2202	Vie associative 2022	30.000, -	15.000, -	45.000, -	./.
2203	Voirie – réseaux 2022	552.500, -		552.500, -	-17.752,09
2205	Service technique – Régie 2022	100.000, -		100.000, -	27.258,55
2206	Bâtiments communaux et divers 2022	600.000, -	100.000, -	700.000, -	12.387,60
2209	Administration générale 2022	25.000, -		25.000, -	./.
2301	Education 2023	109.750, -	8.050,	117.800, -	117.161,90
2302	Vie associative 2023	5.200, -		5.200, -	5.118,83
2303	Voirie – réseaux 2023	197.000, -		197.000, -	8.603,08
2304	Voirie rurale 2023	11.000, -		11.000, -	10.447,96
2305	Service technique – Régie 2023	9.700, -	1.000, -	10.700, -	5.154,49
2306	Bâtiments communaux et divers 2023	60.000, -	1.500, -	61.500, -	17.164,55
2307	Patrimoine 2023	8.000, -		8.000, -	3.964,80
2308	Animation - fleurissement 2023	5.950, -	8.000, -	13.950, -	3.319,58
2309	Administration générale 2023	5.000, -		5.000, -	3.519, -

2310	Communications 2023	4.000, -		4.000, -	3.720, -
2311	Foncier 2023	75.000, -		75.000, -	52.979,86
	Opérations non définies	368.479,02	19.184,04	387.663,06	./.
	Opérations financières	172.500, -		172.500, -	172.332,58
	TOTAL	2.538.079,02	175.227,00	2.713.306,02	549.505,64 Arrondi à 550.000, -

Il est rappelé au Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement 2023 d'un montant de 2 910 739,33 € constaté lors des points du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2023, est ramené à 2 360 739,33 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

N° Progr.	Intitulé	B.P. 2023	DMI/2023	TOTAL	1068
1606	Ancienne Chapelle Alumnat	10.000, -		10.000, -	./.
16095	Réserves Foncières	55.000, -		55.000, -	./.
17031	Rue Ste Odile 2017	4.000, -		4.000, -	./.
17095	Réserves foncières 2017	10.000, -		10.000, -	4.614,20
2011	BINN – portage foncier (2020-2026)	120.000, -		120.000, -	113.001,30
20031	Route des Romains T2/Rue du Taennelkreuz	./.		./.	-1.950,55
2103	Voirie-Réseaux 2021		22.492,96	22.492,96	8.460, -
2202	Vie associative 2022	30.000, -	15.000, -	45.000, -	./.
2203	Voirie – réseaux 2022	552.500, -		552.500, -	-17.752,09
2205	Service technique – Régie 2022	100.000, -		100.000, -	27.258,55
2206	Bâtiments communaux et divers 2022	600.000, -	100.000, -	700.000, -	12.387,60
2209	Administration générale 2022	25.000, -		25.000, -	./.
2301	Education 2023	109.750, -	8.050,	117.800, -	117.161,90
2302	Vie associative 2023	5.200, -		5.200, -	5.118,83
2303	Voirie – réseaux 2023	197.000, -		197.000, -	8.603,08
2304	Voirie rurale 2023	11.000, -		11.000, -	10.447,96
2305	Service technique – Régie 2023	9.700, -	1.000, -	10.700, -	5.154,49
2306	Bâtiments communaux et divers 2023	60.000, -	1.500, -	61.500, -	17.164,55
2307	Patrimoine 2023	8.000, -		8.000, -	3.964,80
2308	Animation - fleurissement 2023	5.950, -	8.000, -	13.950, -	3.319,58
2309	Administration générale 2023	5.000, -		5.000, -	3.519, -
2310	Communications 2023	4.000, -		4.000, -	3.720, -
2311	Foncier 2023	75.000, -		75.000, -	52.979,86
	Opérations non définies	368.479,02	19.184,04	387.663,06	./.
	Opérations financières	172.500, -		172.500, -	172.332,58
	TOTAL	2.538.079,02	175.227,00	2.713.306,02	549.505,64 Arrondi à 550.000, -

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4B-1

4. FINANCES

B. Budget de la Commune – exercice 2024

1. Programme des investissements 2024

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'APPROUVER

le programme des investissements pour 2024 tel que ci-après présenté :

	Designation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer	
EDUCATION - JEUNESSE	ECOLE ELEMENTAIRE DESCHERWILLER										
	Ordinateurs portables (4u)	2 500.00								2 500.00	
	NEFLE	10 000.00	6 000.00	1 700.00		1 100.00				1 200.00	
	Sous-total école centre	12 500.00	6 000.00	1 700.00		1 100.00				3 700.00	
	ECOLE MATERNELLE										
	ADSL/Fibre	3 000.00								3 000.00	
	Matériel divers (table à langer,...)	2 000.00								2 000.00	
	Remplacement des lave-mains circulaire	11 000.00								11 000.00	
	Jeux extérieurs	1 250.00								1 250.00	
	Réfection couverture et étanchéité toit préau	37 500.00								37 500.00	
	Vidéo projecteur	600.00								600.00	
	Sous-total école maternelle	55 350.00								55 350.00	
	TOTAL GENERAL EDUCATION	67 850.00	6 000.00	1 700.00		1 100.00					59 050.00

VIE ASSOCIATIVE										
	2202 - Eclairage terrain de tennis	45 000.00								45 000.00
	Réfection des terrains de tennis	70 000.00	55 000.00	15 000.00						
	Motorisation portail MDA	3 500.00				3 500.00				
	TOTAL GENERAL VIE ASSOCIATIVE	118 500.00	55 000.00	15 000.00		3 500.00				45 000.00
VOIRIE - RESEAUX										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieurs	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	2403-Signalisation verticale	5 000.00								5 000.00
	2403-Signalisation horizontale	25 000.00								25 000.00
	2403-Extension réseau DECI	25 000.00								25 000.00
	2403-Poteau incendie	8 000.00								8 000.00
	2203 - Pont rue du Giessen (joints et revêtement)	110 000.00								110 000.00
	2203 - Voirie - Rue des Vosges	75 000.00								75 000.00
	2203 - Eclairage public - Kientzville	260 000.00	85 000.00							175 000.00
	2203 - Voirie - rue des Loriots	150 000.00	15 000.00		100 000.00					35 000.00
	2203-Voirie - Meyerhof	90 000.00		35 000.00						55 000.00
	2403-Rue de l'Ortenbourg - études	50 000.00								50 000.00
	2303-Voirie - Route d'Ebersheim - Entoussement de réseaux - Piste cyclable	65 000.00	20 000.00							45 000.00
	TOTAL GENERAL VOIRIE - RESEAUX	863 000.00	120 000.00	35 000.00	100 000.00					608 000.00
Voie rurale										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Acacias et Section A	25 000.00								25 000.00
	TOTAL VOIRIE RURALE	25 000.00								25 000.00
FORET										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	TOTAL GENERAL FORET									
SERVICE TECHNIQUE - REGIE										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Nettoyeur HP thermique	1 000.00								1 000.00
	Ordinateur portable	700.00								700.00
	Biflux 6u	1 500.00								1 500.00
	Petit matériel divers	4 000.00								4 000.00
	TOTAL GENERAL SERVICE TECHNIQUE - REGIE	7 200.00								7 200.00
BATIMENTS COMMUNAUX ET DIVERS										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	1606 - Ancienne chapelle Alumnat - M.O.	10 000.00								10 000.00
	2306 -Modification système d'accès aux bâtiments	45 000.00								45 000.00
	21095-Pavillon de chasse/des vignes - Restauration et réaménagement	50 000.00	42 000.00	8 000.00						
	2406-Ancienne école de Kientzville	4 000.00								4 000.00
	2406-Etudes et divers - Panneaux photovoltaïques - Ecoles	20 000.00								20 000.00
	2306-Etudes diverses	30 000.00								30 000.00
	TOTAL GENERAL BAT. COMMUNAUX ET DIVERS	159 000.00	42 000.00	8 000.00						109 000.00
PATRIMOINE										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Restauration registres	5 000.00								5 000.00
	Maisons à pans de bois - remplacement des plaques	5 000.00								5 000.00
	TOTAL GENERAL PATRIMOINE	10 000.00								10 000.00
FLEURISSEMENT - TVB										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Arbres-Arbustes-vivaces-bulbes	5 500.00								5 500.00
	Trame Verte et Bleue - Plantation	17 040.00	17 040.00							
	Trame Verte et Bleue - Plantation - Phase 2	19 464.00	19 464.00							
	Trame Verte et Bleue - Matériel	5 000.00	1 600.00							3 400.00
	TOTAL GENERAL ANIMATION FLEURISSEMENT	47 004.00	38 104.00							8 900.00
ADMINISTRATION GENERALE										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Informatique (serveur, pleuvre, poste,...)	15 000.00								15 000.00
	Mobilier divers	2 000.00								2 000.00
	Remplacement d'un photocopieur	14 000.00								14 000.00
	TOTAL GENERAL ADMINISTRATION GENERALE	31 000.00								31 000.00
COMMUNICATION										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Vidéo avec animation - Château du Ramstein	1 500.00								1 500.00
	TOTAL GENERAL COMMUNICATION	1 500.00								1 500.00
FINANCES										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	Annuité en capital	170 000.00								170 000.00
	TOTAL GENERAL FINANCES	170 000.00								170 000.00
FONCIER										
	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieur	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	16095 - Réserves foncières	55 000.00								55 000.00
	17095 - Terrains	10 000.00								10 000.00
	2011 - BINN - portage foncier	120 000.00								120 000.00
	Acquisitions foncières	25 000.00						25 000.00		
	TOTAL GENERAL FONCIER	210 000.00						25 000.00		185 000.00

PROGRAMME ANTERIEUR	Désignation	Estimation TTC	Subvention et financement extérieurs	FCTVA	TA	Amortissement subvention	Emprunts	Cessions	Financements exceptionnels	Reste à financer
	2206 - Rénovation thermique (Salle polyvalente - Mairie - Ancienne Poste) - Réseau de chaleur	1 200 000.00								1 200 000.00
	TOTAL GENERAL PROGRAMME ANTERIEUR	1 200 000.00								1 200 000.00
	TOTAL GENERAL	2 910 054.00	261 104.00	59 700.00	100 000.00	4 600.00	0.00	25 000.00	0.00	2 459 650.00
	2207-Patrimoine 2022- Château Ramstein-Mesures compensatoires environnementales- Sécurisation de la tour des ruines du Château	10 000.00								

Désignation	Dépenses	RECETTES
Dépenses et recettes /restes à réaliser 2023 (cf. états avec détail)	84 048.12	281 424.74
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté- (R - 001)	17 448.89	
Excédent de fonctionn.capitalisés (R-1068)		550 000.00
Ecritures d'ordres-opérations patrimoniales-17095- (D-Chap.041-2111/R-Chap.041-1021)	12 500.00	12 500.00
Avances sur commandes d'immos corporelles 2203-Travaux de voirie 2022 (D-Chap.041-2315 / R-Chap.041-238)	34 250.00	34 250.00
Avances sur commandes d'immos corporelles 2303-Travaux de voirie 2023 (D-Chap.041-2315 / R-Chap.041-238)	3 250.00	3 250.00
Avances sur commandes d'immos corporelles 2206-Rénovation thermique Salle Polyvalente-Mairie-Ancienne Poste (D-Chap.041-2313 / R-Chap.041-238)	30 000.00	30 000.00
Intégration des frais d'études "Diagnostic énergétique de 3 bâtiments communaux" 2206- (D-Chap.041-2313/R-Chap.041-2031)	5 424.00	5 424.00
Intégration des frais d'études "Diagnostic énergétique de 3 bâtiments communaux" 2206- (D-Chap.041-2313/R-Chap.041-2031)	7 920.00	7 920.00
Ecritures d'ordres - opérations d'inventaire (D-Chap.041-2111/R-Chap.041-1021)	150 000.00	150 000.00
Ecritures d'ordres - opérations d'inventaire (D-Chap.041-21316 /R-Chap.041-2116) (cimetière-columbarium)	23 000.00	23 000.00
Pour équilibrer le budget : Opérations non définies (2315 en dépense et 021 en recette)	1 151 034.28	431 106.55
TOTAL GENERAL RESULTATS	1 518 875.29	1 528 875.29
TOTAL	4 438 929.29	4 438 929.29

Montant budgétaire à rajouter en plus, en dépenses et en recettes

**POUR :
INTEGRATION RESULTATS 2023/AFFECTATION DE RESULTATS
RESTES A REALISER/ECRITURES D'ORDRES
EQUILIBRE DU BUDGET**

MONTANT DU BUDGET TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Maire précise que figure au titre de la “vie associative” un projet nouveau concernant la rénovation des deux terrains de tennis. Le revêtement existant et ancien serait à remplacer par un revêtement de type “terre battue synthétique à hauteur de 70 000,- € dont 55 000,- € proviendraient du soutien par l’association MJC.

Concernant le renouvellement des chapiteaux mis à disposition des associations et notamment envisagé en 2024, mais absent de la liste des investissements selon Mme Gwenaëlle RUHLMANN, Adjointe au Maire, M. Michel CORBIN, Conseiller Municipal Délégué, précise que 2024 sera mis à profit pour étudier les diverses possibilités en matériel et échanges avec les autres communes riveraines également propriétaires de ce type d’équipement en vue d’un regroupement, pour envisager le prêt pour diverses manifestations d’ampleur. L’investissement devrait être réalisé en 2025 seulement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE le programme des investissements pour 2024 tel que ci-dessus présenté.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		

GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4B-2a

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune – Exercice 2024

2. Subventions et participations diverses 2024

a. État des subventions 2024

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Le Maire indique au Conseil Municipal que la présente proposition fait suite aux échanges menés avec les associations locales.

Contactées dans le cadre de la procédure annuelle de mise au point du programme des aides aux associations, celles souhaitant un soutien municipal ont été invitées à produire diverses pièces dont :

- Les demandes de soutien communal à la vie associative accompagnées de la liste des membres de leur Bureau ;
- Les résultats de l'année 2023 ;
- Les justificatifs de l'utilisation de la subvention accordée pour l'année 2023,
- Le budget prévisionnel pour 2024.

Ainsi, les associations ayant scrupuleusement respecté la demande de la Commune, l'aide proposée est confirmée à hauteur de 200,- €.

Aux vues de ceci, il est proposé au Conseil Municipal :

D'ARRÊTER l'état des subventions à verser en 2024 de la manière suivante

Associations	Subvention ordinaire	Soutien "jeunes licenciés"	Aides ponctuelles	Subvention Signaleurs	Sous-Total	Aide ponctuelle except. BP 2024	TOTAL Subvention
	BP 2024	BP 2024	BP 2024				
ACCA	200.00	300.00	300.00	25.00	825.00		825.00
ACJA	200.00				200.00		200.00
Amicale des donateurs de sang bénévoles	200.00		250.00	50.00	500.00		500.00
Amicale des Sapeurs-Pompiers et Batterie Fanfare	1 000.00		2 229.00		3 229.00		3 229.00
APPE	200.00				200.00		200.00
Association d'animations de Châtenois-Scherwiller	1 100.00			25.00	1 125.00		1 125.00
Auptisme	200.00				200.00		200.00
AZUR FM	642.40				642.40		642.40
BADMINTON	200.00				200.00	2 661.00	2 861.00
Chorale Ste Cécile				75.00	75.00		75.00
Ecole de Musique de Châtenois-Scherwiller	6 000.00				6 000.00		6 000.00
Aux fils de l'Aubach	200.00			75.00	275.00		275.00
Gamadji	200.00		750.00	75.00	1 025.00		1 025.00
Harmonie Ste Jeanne d'Arc	200.00		800.00	100.00	1 100.00		1 100.00
Judo Club Shinsei	200.00	300.00	1 500.00	50.00	2 050.00	3 853.50	5 903.50
Les Amis d'Odile	200.00			25.00	225.00		225.00
Les Knecke's de l'Aubach	200.00			150.00	350.00		350.00
La Rockale	200.00			50.00	250.00		250.00
Les sentinelles de l'Ortenbourg	200.00			25.00	225.00		225.00
Les Stumbas de la Scheer	200.00			25.00	225.00		225.00
Les Trouvères du Ramstein	200.00				200.00		200.00
Veilleurs du Ramstein	200.00		500.00	75.00	775.00		775.00
MJC	1 000.00	300.00		25.00	1 325.00	3 170.63	4 495.63
Les Scher'ubins	200.00	300.00			500.00		500.00
Scherwil'lecteurs	200.00		300.00	25.00	525.00		525.00
SlowUp Alsace de la Route des Vins	1 100.00				1 100.00		1 100.00
Sport Loisirs et Convivialité	200.00			100.00	300.00		300.00
Syndicat viticole				50.00	50.00		50.00
UNC	200.00		50.00		250.00		250.00
US MEMORY Grand Est France - Parrainage	40.00				40.00		40.00
USS	1 000.00	300.00	5 022.00	25.00	6 347.00	470.25	6 817.25
TOTAL	16 082.40	1 500.00	11 701.00	1 050.00	30 333.40	10 155.38	40 488.78

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

	Budget 2023	Budget 2024
<u>AUX ORGANISMES PUBLICS</u>	<u>12 200.00</u>	<u>12 200.00</u>
657362 - CCAS	12 000.00	12 000.00
65738 - Syndicat du Giessen	200.00	200.00
<u>PARTICIPATIONS</u>	<u>6 000.00</u>	<u>5 000.00</u>
Groupement d'Action Sociale - CNAS	5 000.00	5 000.00
Restauration maisons à pans de bois	500.00	00.00
Energies renouvelables	500.00	00.00
<u>SUBVENTION SECTEUR SCOLAIRE</u>	<u>7 100.00</u>	<u>18 520.00</u>
Ecole maternelle - coopérative	625.00	640.00
Ecole maternelle - projet éducatif	580.00	2 500.00
Ecole élémentaire - coopérative	895.00	880.00
Ecole élémentaire-coopérative-projet éducatif	00.00	10 000.00
Sport scolaire Scherwiller	00.00	00.00
Collège Châtenois UNSS sport scolaire	500.00	500.00
Collège Châtenois - fonctionnement	500.00	500.00
Collège Châtenois-fonctionnement (accomp.voyages)	1 000.00	1 000.00
Collège Châtenois - voyage scolaire	1 500.00	1 500.00
Collège Châtenois/Projet artistique	1 000.00	1 000.00
Voyages scolaires	500.00	00.00

Le Maire rappelle le dispositif de soutien aux associations ayant mis à disposition des signaleurs lors de l'édition 2023 du SlowUP. Cette mesure mise en œuvre par la Commune pour la première fois permet d'attribuer 1050,- € aux associations locales présentes le jour de la manifestation. Concernant l'école de Musique Châtenois -Scherwiller, la subvention ordinaire a été portée à 6.000.- €, la Commune de Châtenois ayant également réévalué son soutien.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

ARRÊTE l'état des subventions à verser en 2024 de la manière suivante :

Associations	Subvention ordinaire	Soutien "jeunes licenciés"	Aides ponctuelles	Subvention Signaleurs	Sous-Total	Aide ponctuelle except.	TOTAL Subvention
	BP 2024	BP 2024	BP 2024			BP 2024	
ACCA	200.00	300.00	300.00	25.00	825.00		825.00
ACJA	200.00				200.00		200.00

Amicale des donateurs de sang bénévoles	200.00		250.00	50.00	500.00		500.00
Amicale des Sapeurs-Pompiers et Batterie Fanfare	1 000.00		2 229.00		3 229.00		3 229.00
APPE	200.00				200.00		200.00
Association d'animations de Châtenois-Scherwiller	1 100.00			25.00	1 125.00		1 125.00
Auptisme	200.00				200.00		200.00
AZUR FM	642.40				642.40		642.40
BADMINTON	200.00				200.00	2 661.00	2 861.00
Chorale Ste Cécile				75.00	75.00		75.00
Ecole de Musique de Châtenois-Scherwiller	6 000.00				6 000.00		6 000.00
Aux fils de l'Aubach	200.00			75.00	275.00		275.00
Gamadji	200.00		750.00	75.00	1 025.00		1 025.00
Harmonie Ste Jeanne d'Arc	200.00		800.00	100.00	1 100.00		1 100.00
Judo Club Shinsei	200.00	300.00	1 500.00	50.00	2 050.00	3 853.50	5 903.50
Les Amis d'Odile	200.00			25.00	225.00		225.00
Les Knecke's de l'Aubach	200.00			150.00	350.00		350.00
La Rockale	200.00			50.00	250.00		250.00
Les sentinelles de l'Ortenbourg	200.00			25.00	225.00		225.00
Les Stumbas de la Scheer	200.00			25.00	225.00		225.00
Les Trouvères du Ramstein	200.00				200.00		200.00
Veilleurs du Ramstein	200.00		500.00	75.00	775.00		775.00
MJC	1 000.00	300.00		25.00	1 325.00	3 170.63	4 495.63
Les Scher'ubins	200.00	300.00			500.00		500.00
Scherwil'lecteurs	200.00		300.00	25.00	525.00		525.00
SlowUp Alsace de la Route des Vins	1 100.00				1 100.00		1 100.00
Sport Loisirs et Convivialité	200.00			100.00	300.00		300.00
Syndicat viticole				50.00	50.00		50.00
UNC	200.00		50.00		250.00		250.00
US MEMORY Grand Est France - Parrainage	40.00				40.00		40.00
USS	1 000.00	300.00	5 022.00	25.00	6 347.00	470.25	6 817.25
TOTAL	16 082.40	1 500.00	11 701.00	1 050.00	30 333.40	10 155.38	40 488.78

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

	Budget 2023	Budget 2024
AUX ORGANISMES PUBLICS	12 200.00	12 200.00
657362 - CCAS	12 000.00	12 000.00
65738 - Syndicat du Giessen	200.00	200.00

<u>PARTICIPATIONS</u>	<u>6 000.00</u>	<u>5 000.00</u>
Groupement d'Action Sociale - CNAS	5 000.00	5 000.00
Restauration maisons à pans de bois	500.00	00.00
Energies renouvelables	500.00	00.00

<u>SUBVENTION SECTEUR SCOLAIRE</u>	<u>7 100.00</u>	<u>18 520.00</u>
Ecole maternelle - coopérative	625.00	640.00
Ecole maternelle - projet éducatif	580.00	2 500.00
Ecole élémentaire - coopérative	895.00	880.00
Ecole élémentaire-coopérative-projet éducatif	00.00	10 000.00
Sport scolaire Scherwiller	00.00	00.00
Collège Châtenois UNSS sport scolaire	500.00	500.00
Collège Châtenois - fonctionnement	500.00	500.00
Collège Châtenois-fonctionnement (accomp.voyages)	1 000.00	1 000.00
Collège Châtenois - voyage scolaire	1 500.00	1 500.00
Collège Châtenois/Projet artistique	1 000.00	1 000.00
Voyages scolaires	500.00	00.00

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		

HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-B-2b1

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune – Exercice 2024

2) Subventions et participations diverses 2024

b) Convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions communales

1. Maison des Jeunes et de la Culture

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 dispose en son article 10 que l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil fixé par décret, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Le décret, pris le 6 juin 2001 en application de cette loi dispose dans son article 1 que « l'obligation de conclure une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée, s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 € ».

Aussi, vu la synthèse des subventions et avantages en nature accordées aux associations locales de par la mise à disposition gratuite de divers locaux, il est proposé de signer une convention avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Scherwiller.

Cette technique répond à un souci de transparence et fixe les engagements réciproques des parties prenantes.

Il est proposé au Conseil :

- D'APPROUVER** le principe énoncé ;
- D'APPROUVER** la convention telle que proposée ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer ladite convention et effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance :

- APPROUVE** le principe énoncé ;
- APPROUVE** la convention telle que proposée ;
- AUTORISE** le Maire à signer ladite convention et effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-B-2b2

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune – Exercice 2024

2) Subventions et participations diverses 2024

b) Convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation des subventions communales

2. École de Musique

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 dispose en son article 10 que l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil fixé par décret, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Le décret, pris le 6 juin 2001 en application de cette loi dispose dans son article 1 que « l'obligation de conclure une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée, s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 € ».

Aussi, vu la synthèse des subventions et avantages en nature accordées aux associations locales de par la mise à disposition gratuite de divers locaux, il est proposé de signer une convention avec l'École de Musique.

Cette technique répond à un souci de transparence et fixe les engagements réciproques des parties prenantes.

Il est proposé au Conseil :

- D'APPROUVER** le principe énoncé ;
- D'APPROUVER** la convention telle que proposée ;
- D'AUTORISER** le Maire à signer ladite convention et effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance :

- APPROUVE** le principe énoncé ;
- APPROUVE** la convention telle que proposée ;
- AUTORISE** le Maire à signer ladite convention et effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérard	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4B-3

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune -exercice 2024

3. Fixation des produits et taux d'imposition des taxes directes locales

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Par délibération du 4 avril 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux de la fiscalité directe locale :

- Taxe foncière propriétés bâties : 27,96
- Taxe foncière propriétés non bâties : 44,30
- Taxe foncière des entreprises : 17,04
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,15

Conformément à la proposition de budget, le niveau des ressources fiscales dont les taux sont votés en 2024 s'établit de la manière suivante :

	2023 (Comparatif)			2024		
	Bases 2023	Taux Appliqués	Produits	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Taux Proposition 2024	Produits prévisionnels
Taxe foncière (bâti)	Votées : 4 093 000,-	27,96	1 144 403,-	4 212 000,-	27,96	1 177 675,-
	Effectives : 4 087 275,-					
Taxe foncière (non bâti)	Votées : 292 600,-	44,30	129 622,-	303 500,-	44,30	134 451,-
	Effectives : 292 260,-					
CFE	Votées : 614 600,-	17,04	104 728,-	706 600,-	17,04	120 405,-
	Effectives : 682 171,-					
Taxe d'habitation*	Votées : 156 753,-	18,15	28 451,-	163 700,-	18,15	29 712,-
	Effectives : 198 740,-					
Sous-Total			1 407 204,-			1 462 243,-

* Sur les résidences secondaires

Ainsi que

	2023	2024
Allocations compensatrices :		
Taxe foncière		
- Taxe foncière (bâti) personnes de condition modeste	814,-	900,-
- Taxe foncière (bâti)-locaux industriels	43 391,-	42 086,-
- Taxe foncière (non bâti)	13 846,-	13 683,-

	2023	2024
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		
- Réduction des bases des créations d'établissements	0,-	
- Base minimum	5 777,-	6 610,-
- Locaux industriels	5 726,-	17 881,-
- Autres allocations	55,-	19,-
Sous total : Allocations compensatrices	69 609,-	81 179,-

Produit des IFER et Pylônes :		
- Centrales photovoltaïques	1 200,-	1 230,-
- Transformateurs électriques	47 192,-	48 373,-
- Stations radioélectriques	3 565,-	3 653,-
- Installations gazières et autres	5 948,-	6 097,-
- Taxe sur les pylônes		79 815,-
Sous total IFER et pylônes :	57 905,-	139 168,-
Produit taxe additionnelle FNB	11 217,-	11 402,-
Versement après application du coefficient correcteur communal (coef 1,255878)		
	303 930,-	(coef 1,255878) 312 110,-
Prélèvement FNGIR effectif	- 160 211,-	- 160 211,-
Sous total :	1 689 654,-	1 845 891,-
- Compensation suppression CVAE montant prévisionnel	83 001,-	84 844,-
TOTAL	1 772 655,-	1 930 735,-*

* bases prévisionnelles et non effectives

Différence 2023/2024 : + 158 080,-

En conséquence, il est proposé au Conseil :

DE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition en 2024 et donc de les maintenir à :

Taxe foncière propriétés bâties :	27,96 %
Taxe foncière propriété non bâties :	44,30 %
CFE :	17,04 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	18,15%

Soit identiques aux années antérieures

Le Maire rappelle qu'aucune évolution des taux n'a été votée depuis 2014. Cependant l'évolution en matière de recettes fiscales est induite par l'augmentation des bases qui pour 2023 était de 3,9 % et 2024 de 7 %.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DECIDE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition en 2024 et donc de les maintenir à :

Taxe foncière propriétés bâties :	27,96 %
Taxe foncière propriété non bâties :	44,30 %
CFE :	17,04 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	18,15%

Soit identiques aux années antérieures

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire				X
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		

SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

DCM-2024-04-4B-4

4. FINANCES

B. Budget général de la Commune – exercice 2024

4. Budget Primitif 2024

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Le budget avec la nomenclature budgétaire et comptable M57 tel que soumis au Conseil Municipal a été présenté aux Commissions Réunies le 28 mars 2024.

Il traduit une stabilité de la pression fiscale, sans augmentation des taux depuis le début du mandat de 2014.

Dans un objectif de transparence la loi n°2019-1461 dite loi « engagement et proximité » a instauré, pour les Communes, les EPCI à fiscalité propre, les départements et les régions, l'obligation d'établir chaque année, avant l'examen du budget, un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient l'ensemble des Élus siégeant au sein de leur Conseil (articles 92 dernier alinéa et 93 de la loi.). La communication sera faite en séance.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement issus du Compte Administratif ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes 2023, sont intégrés dans le présent budget, de même que l'affectation des résultats pour un montant de 550 000,-€.

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	5 410 946,33
011 : Charges à caractère général	943 910,00
012 : Charges de personnel et frais assimilés	1 088 460,00
014 : Atténuations de produits	217 711,00
023 : Virement à la section d'investissement	2 890 756,55
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600,00

65	: Autres charges de gestion courante	241 008,78
66	: Charges financières	23 000,00
67	: Charges exceptionnelles	500,00
68	: Dotations aux provisions et dépréciations	1 000,00

Recettes : **5 410 946,33**

002	: Résultat reporté	2 360 739,33
013	: Atténuations de charges	31 500,00
70	: Produits des services, du domaine	182 890,00
73	: Impôts et taxes	164 844,00
731	: Fiscalité locale	2 094 923,00
74	: Dotations, subventions, participations	496 090,00
75	: Autres produits de gestion courante	76 560,00
77	: Produits spécifiques	3 400,00

INVESTISSEMENT

Dépenses :

01	: Solde d'exécution négatif	17 448,89
16	: Remboursement d'emprunts et dettes	170 000,00
20	: Immobilisations incorporelles	151 500,00
21	: Immobilisations corporelles	583 554,00
23	: Immobilisations en cours	3 166 034,28
041	: Opérations patrimoniales	266 344,00

Total propositions nouvelles **4 354 881,17**

Total Restes à réaliser 2023 **84 048,12**

Soit un total **4 438 929,29**

Recettes :

021	: Virement de la section de fonctionnement	2 890 756,55
024	: Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00
040	: Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600,00
041	: Opérations patrimoniales	266 344,00
10	: Dotations, fonds divers & réserves	159 700,00
1068	: Excédents de fonctionnement capitalisés	550 000,00
13	: Subventions d'investissement	261 104,00

Total propositions nouvelles **4 157 504,55**

Total Restes à réaliser 2023 **281 424,74**

Soit un total **4 438 929,29**

Il est proposé au Conseil :

DE VOTER le projet de budget par chapitre ;

D'ARRÊTER le document budgétaire tel que présenté ci-dessus ;

Il est précisé que les résultats de l'exercice 2023, à savoir :

- En section de fonctionnement d'un montant de 2 360 739,33 €
- En section d'investissement d'un montant de -17.448,89 €

ont été intégrés dans le budget primitif 2024, de même que les restes à réaliser 2023 ;

constatés au moment de l'approbation du Compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

VOTE le projet de budget par chapitre ;

ARRÊTE le document budgétaire tel que présenté ci-dessus ;

Il est précisé que les résultats de l'exercice 2023, à savoir :

- En section de fonctionnement d'un montant de 2 360 739,33 €
- En section d'investissement d'un montant de -17.448,89 €

ont été intégrés dans le budget primitif 2024, de même que les restes à réaliser 2023

constatés au moment de l'approbation du Compte Administratif 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire		X		
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		

RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Le Maire remercie les agents des services administratifs quant à qualité et la rigueur de leur travail dans l'exécution et le suivi des éléments budgétaires de la Commune.

Sortie de M. Bruno BLOCK, Adjoint au Maire.

DCM-2024-04-5

5. DOMAINE

Acquisition d'une parcelle propriété de l'Association Foncière

Rapporteur : M. Olivier SOHLER, Maire

Suite à la demande de Monsieur Bruno GLOCK, en vue de l'implantation d'un poteau d'incendie, l'Association Foncière de Scherwiller a décidé, lors de sa séance du 30 janvier 2024, de rétrocéder une partie du chemin cadastré section 32 n°417 à la Commune (832 m²) pour l'euro symbolique, à condition que cette portion de voirie garde sa vocation de voirie.

VU le procès-verbal d'arpentage dressé par le Cabinet Un Point Six,
VU que l'opération envisagée n'entre pas dans le champ d'application d'un des textes prévoyant la consultation obligatoire des Services des Domaines,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER** l'acquisition par acte notarié du bien sis en section 32 n° 479/417 d'une contenance de 832 m², appartenant à l'Association Foncière de Scherwiller ;
- DE PROCEDER** à ladite acquisition au montant de l'euro symbolique (hors frais d'acte notarié) ;
- D'ACCORDER** pouvoir au Maire, en accordant la faculté de délégation de signature pour l'acte de vente et toutes les pièces s'y afférent ;
- D'AUTORISER** le classement de cette parcelle dans le domaine public communal, comme suite du chemin rural dit Hohlweg ;
- D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget 2024, compte 2111 – Terrains nus.

Le Maire indique que cette acquisition permettra la mise en place d'un poteau d'incendie pour desservir un projet privé mitoyen. Bien qu'elle soit déjà équipée, il pourra aussi être mobilisé en renfort sur la zone d'activité voisine.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire, précise que le coût d'installation devra être intégralement imputé au riverain demandeur.

À Mme Estelle SCHUHLER, Conseillère Municipale, comprenant la démarche globale puisque celle-ci concerne des intérêts privés, relève que dans d'autres cas, on ne fait pas payer le pétitionnaire d'un projet.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire, précise que dans le cadre de la réalisation d'un lotissement c'est bien l'aménageur qui effectue les travaux et dont le coût est intégré dans le prix de vente des parcelles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE** l'acquisition par acte notarié du bien sis en section 32 n° 479/417 d'une contenance de 832 m², appartenant à l'Association Foncière de Scherwiller ;
- DECIDE** de procéder à ladite acquisition au montant de l'€uro symbolique (hors frais d'acte notarié) ;
- DECIDE** d'accorder pouvoir au Maire, en accordant la faculté de délégation de signature pour l'acte de vente et toutes les pièces s'y afférent ;
- AUTORISE** le classement de cette parcelle dans le domaine public communal, comme suite du chemin rural dit Hohlweg ;
- DECIDE** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2024, compte 2111 – Terrains nus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire				
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal	Par procuration à M. Dominique WAEGELL	X		
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale		X		
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale		X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLENSEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
SCHUHLER Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Estelle SCHUHLER	X		
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

M. Hubert GUIOT, Conseiller Municipal, prend acte que la parcelle sera bien versée au domaine public de la Commune. Il s'interroge également sur l'opportunité d'engager des travaux d'accessibilité à la zone d'activité à partir du chemin pour les mobilités douces.

Le Maire indique qu'il n'est pas envisagé de transformer le chemin en voie carrossable visant la desserte de la zone d'activité. En revanche, la faisabilité d'un aménagement autorisant le passage de vélos peut effectivement être étudiée et avoir son intérêt.

Retour en séance de M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire.

DCM-2024-02-7

7. COMMUNICATIONS

M. Olivier SOHLER, Maire :

- Le Maire rappelle aux élus l'organisation le 1^{er} mai prochain du 15^{ème} anniversaire des "Veilleurs du Ramstein", et que des conférences, expositions et visites sont programmées. Il invite les élus à y prendre part, l'Association œuvrant pour préserver un élément phare du patrimoine local.

Mme Régine DIETRICH, Adjointe au Maire :

- En réponse à Mme Estelle SCHUHLER, Conseillère Municipale, s'étant interrogée lors d'une précédente séance quant à la durée de validité du PSC1, Mme DIETRICH indique que ledit brevet est valable à vie. Cependant, une mise à jour est préconisée tous les deux ans.
- Le vendredi 3 mai prochain aura lieu la séance de remise des prix "Maisons Fleuries".
- Dimanche 05 mai sera organisé le traditionnel Marché aux Fleurs.
- En juillet prochain est programmée une sortie 3^{ème} Age, la Commune prendra en charge le déplacement.
- Il a été procédé ce jour à la plantation de bulbes destinés à embellir les entrées du village. Le fleurissement s'étendra de juin à octobre.
- Lundi prochain aura lieu une réunion de préparation « Trame Verte et Bleue » en présence de la Chargée de Mission.

M. Philippe SCHEIBLING, Adjoint au Maire :

- Les travaux de rénovation de l'éclairage public de Kientzville ont débuté. Une interruption du chantier longue sera à prévoir, les délais de livraison des mâts étant d'environ trois mois.
À Mme Nadine VOLK, Conseillère Municipale, demandant s'il n'était pas question de conserver au moins partiellement les mâts existants, M. SCHEIBLING indique que tout sera changé.
M. Bruno GLOCK, Adjoint au Maire, programmant des travaux personnels pour un projet d'importance, souhaite éventuellement récupérer de tels mâts si cela est possible.
M. SCHEIBLING rappelle que la reprise et retraitement des anciens candélabres sont prévus au marché. À voir avec le prestataire si cela est néanmoins possible.
- A M. Hervé DISTEL, Conseiller Municipal, soulevant les soucis rencontrés au niveau du fonctionnement de l'école élémentaire, soit problème de chauffage, ventilation... puisque lorsqu'il fait chaud, il y fait très chaud, le Maire précise que les garanties ont été sollicitées et procédures engagées. Par ailleurs des trappes d'accès aux conduits et réseaux ne semblent pas avoir été réalisées. Le sujet est actuellement traité au niveau des assurances et de l'architecte.

M. Michel CORBIN, Conseiller Municipal Délégué :

- Le Maire remercie M. CORBIN, Conseiller Municipal Délégué, pour la parfaite organisation du dernier Oschterputz.
M. CORBIN quant à lui remercie les collègues présents et précise qu'une cinquantaine de bénévoles a participé à l'opération, parmi eux douze compagnons de la Communauté Emmaüs et dix collègues du Conseil Municipal. Environ 2,5 m3 de déchets ont été collectés ! Pourtant, globalement le volume des déchets semblait moindre qu'en 2023. Cependant quelques "hot spots" ont été constatés.
- La prochaine échéance concerne la Journée Citoyenne qui se déroulera le 18 mai prochain avec les traditionnels chantiers de plantation, peinture, Les bénévoles seront encadrés par les agents et les élus. Un moment convivial avec grillades sera organisé à l'issue de la matinée.
- Enfin le 02 juin prochain se déroulera le SlowUp. Les associations ont bien répondu aux besoins en signaleurs, cependant il reste encore à recruter une trentaine de personne.

DCM-2024-02-8

8. VŒUX – DIVERS

M. Dominique WAEGELL, Conseiller Municipal :

M. WAEGELL fait part aux élus du démarrage d'un grand chantier du SMICTOM concernant plus particulièrement le CSDND à Châtenois. En effet, les travaux de démarrage de la mise en place de la couverture finale ont débuté. Au-delà de ces interventions, un projet de création d'une centrale photovoltaïque est en cours de montage.

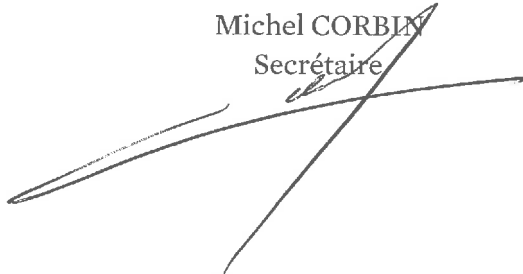
M. WAEGELL souligne qu'une végétalisation par plantation d'arbres sur le site n'est absolument pas envisageable pour éviter le percement de la couverture par les racines.

- le SMICTOM a mis en place à la déchèterie, des compacteurs permettant désormais d'optimiser le remplissage des bennes et de réduire de 40 à 45% les déplacements de camions.
- M. Hubert GUIOT, Conseiller Municipal, s'interroge quant à la politique de refus des poubelles jaunes du SMICTOM. Certaines erreurs de tri jugées minimales conduisent à des refus de collecte lorsqu'elles sont visibles à l'ouverture de la poubelle. Il ne s'agit pas de malveillance de la part des usagers concernés, et parfois lié à des dépôts nocturnes de tiers. Les conséquences sont importantes pour des familles devant attendre 2 semaines avant de pouvoir vider leur poubelle. L'impact pédagogique de cette mesure ne paraît pas assuré et pourrait même se révéler contre-productive. M. Dominique WAEGELL indique que ce sujet a déjà été abordé au sein du SMICTOM et que, prise individuellement, chacune des situations rencontrées peut effectivement sembler anodine.

Toutefois, il a été décidé de maintenir ces actions afin de prévenir toutes dérives qui auraient un impact collectif indéniable, même si cela peut paraître dur pour ceux qui font ponctuellement une erreur de tri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 hres 50.

Michel CORBIN
Secrétaire



Olivier SOHLER
Maire



COMMUNE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil Municipal du 28 mai 2024

Membres en exercice : 23 Présents : 17 Absents et excusés : 5 Absent : 1 Procurations : 4

DCM-2024-05-1

1. Approbation du procès-verbal de la Séance du 09 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du 09 avril 2024 préalablement diffusé est approuvé à l'UNANIMITE des membres présents lors de la séance.


NOM- Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstentions
SOHLER Olivier	Maire		X		
DIETRICH Régine	Adjointe au Maire		X		
SCHEIBLING Philippe	Adjoint au Maire		X		
RUHLMANN Gwenaëlle	Adjointe au Maire		X		
GLOCK Bruno	Adjoint au Maire	Absent excusé			
MATHIS Serge	Conseiller Municipal Délégué		X		
GUIOT Hubert	Conseiller Municipal		X		
SCHNELL Yves	Conseiller Municipal Délégué		X		
ENGEL Guy	Conseiller Municipal				X
WAEGELL Dominique	Conseiller Municipal		X		
RIFF Anne	Conseillère Municipale	Absente			
HIRSCHMANN Christelle	Conseillère Municipale		X		
VOGELEISEN Karine	Conseillère Municipale		X		
VOLK Nadine	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Serge MATHIS	X		
CORBIN Michel	Conseiller Municipal Délégué		X		
DILLESEGER Gérald	Conseiller Municipal		X		
LEVY Estelle	Conseillère Municipale		X		
DISTEL Hervé	Conseiller Municipal		X		
HUSSER Stéphanie	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Olivier SOHLER	X		
RINIÉ Anne	Conseillère Municipale	Par procuration à M. Yves SCHNELL	X		
JEHL Clémentine	Conseillère Municipale		X		
BIEHLER Delphine	Conseillère Municipale				X
PALMER Laurence	Conseillère Municipale	Par procuration à Mme Régine DIETRICH	X		

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 30 mai 2024
Le Secrétaire de Séance



Hervé DISTEL

Pour extrait conforme
SCHERWILLER, le 30 mai 2024
Le Maire



Olivier SOHLER